



Montpellier, le 22 novembre 2023

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Journée Internationale contre les violences faites aux femmes. Eviter de faire de l'Occitanie le théâtre fatal du 96<sup>e</sup> féminicide en France**

A quelques jours de la célébration de la Journée internationale du 25 novembre instaurée par l'ONU comme journée de lutte contre les violences faites aux femmes, au moment même où les médias et l'opinion se penchent avec sollicitude sur le sort des maires actuellement en Congrès à Paris, ici, en Occitanie, une femme, élue locale et titulaire d'un mandat économique au sein d'une juridiction civile, se voit refuser un dépôt de plainte contre un conjoint violent.

Ceci, au motif qu'il s'agirait de la cinquième en quelques mois. Parce-que, semble-t-il, l'unité placée sous la tutelle du ministère de l'Intérieur chargée de la recevoir, considérerait *a priori* le sujet comme « simple querelle d'amoureux » légitimant ainsi les faits incriminés au titre de banale « bousculade ».

Faut-il donc dénier la parole des femmes ? Faut-il donc oublier le décompte funèbre des féminicides en hausse (95 en France au 17 novembre 2023, chiffre ministère de l'Intérieur) ?

L'Observatoire régional de la parité d'Occitanie rappelle que les violences conjugales sont punies par la loi, qu'elles visent un homme ou une femme, qu'elles soient physiques, psychologiques ou sexuelles. Que toute victime a le droit d'être aidée et protégée. A condition qu'elle puisse signaler les faits.

L'Observatoire régional de la parité d'Occitanie en appelle au ministre de l'Intérieur, M. Gérald Darmanin. Parce qu'une politique qui ne mobilise pas tous les acteurs nécessaires à sa réalisation est dénuée de sens ; et cela participe à son occultation. Occulter une politique, c'est ensevelir les espoirs !

Celui d'éviter de faire de l'Occitanie le théâtre fatal d'un 96<sup>e</sup> féminicide en France.

**Contact : Geneviève Tapié** [emc.tapie.genevieve@wanadoo.fr](mailto:emc.tapie.genevieve@wanadoo.fr)